

BULLETIN D'INFORMATION

n° 8

Période du 01/07 au 31/12/2001

Dans ce numéro :

LA VIE DU RÉSEAU

- La coordination du réseau a changé dans le Ht-Rhin
- Protocole d'élimination de lynx pour limiter les dégâts répétés sur le cheptel domestique
- Compensation financière en 2001
- De nouveaux correspondants formés dans les Alpes

LES INÉDITS DU RÉSEAU

- Trois lynx orphelins dans le Massif jurassien
- Découverte de quatre nouveaux cadavres de lynx juvéniles dans le Massif jurassien
- Un chevreuil consommé par le lynx après l'intervention d'une compagnie de sangliers
- Une proie dissimulée dans un tas de billes de bois
- Une portée de lynx découvert par un forestier
- Unedonnée collectée tous les 17 jours de prospection dans le Massif du Gd-Ballon

QUAND ON PARLE DU LYNX

- Controverse autour de l'attaque d'un homme par un lynx en Suisse
- Programme expérimental d'élevage d'un jeune lynx
- Quand le lynx s'expose...
- Opposition renouvelée des chasseurs du GIC du Hohneck
- « Œil de lynx », un projet original de sensibilisation
- « Zoom sur les liquidateurs de lynx »
- « Les prédateurs en action »

LES DONNÉES

- Nombre de données disponibles
- Statut actuel
- La prédation sur le cheptel domestique

Conformément à notre stratégie qui veut que nous révisions nos connaissances sur le statut du lynx en France tous les trois ans, nous présentons dans ce bulletin une analyse de l'ensemble des données collectées au cours de la période triennale qui vient de s'achever. Grâce aux 3406 données collectées entre 1999 et 2001, nous pouvons aujourd'hui affirmer que le lynx occupe au minimum en France 7506 km², soit une augmentation de 140% par rapport au bilan réalisé il y a trois ans.

Mais quelle réalité se cache derrière cette affirmation ? Des populations sont-elles établies dans tous les massifs ? Une progression est-elle constatée sur l'ensemble de l'aire de répartition ? Cette amélioration du statut assure-t-elle la conservation du lynx en France ? Ce bulletin tente de répondre à ces interrogations.

Ce bulletin montre surtout que le travail de fourmi des correspondants n'a pas été vain. Chaque indice collecté patiemment depuis 12 ans a apporté une pierre à l'édifice. L'étude de l'évolution de l'aire de présence du lynx est un travail de longue haleine qui repose en grande partie sur la motivation des correspondants. Que chacun soit remercié ici pour le travail accompli.

En 2002, nous débuterons une nouvelle période de trois ans pour l'étude de l'évolution de la répartition du lynx. Dans six mois, vos nouvelles observations s'inscriront sur une carte vierge, qui sera complétée progressivement au cours de la période 2002-2004. Toutes vos observations sont précieuses, y compris dans les secteurs où la présence du lynx est observée régulièrement depuis plus d'une décennie. Pour la collecte des données, le protocole n'a pas changé. Il requiert toujours un examen scrupuleux de tous les éléments collectés. Merci d'avance pour votre participation et votre motivation.

Édité et publié par l'OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE
Direction des Études et de la Recherche. C.N.E.R.A. prédateurs, animaux déprédateurs
Montfort - 01330 - Birieux

Tél. Direct : 04.74.98.31.93 - Tél. standard : 04.74.98.19.23 - Fax. 04.74.98.14.11 - E.mail : rezolynx@oncfs.gouv.fr
Rédaction : Jean-Michel VANDEL, Philippe STAHL - Mise en page et réalisation des documents cartographiques : Jean-Michel VANDEL

LA VIE DU RÉSEAU

La coordination du réseau a changé dans le Ht-Rhin

Depuis le 1^{er} août 2001, la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) assure la coordination du Réseau-Lynx dans le département du Ht-Rhin. Cette coordination était assurée depuis 1990 par la Direction des Services Vétérinaires. Nous tenons à remercier très chaleureusement tous les agents des Services Vétérinaires qui ont assuré l'animation du réseau avec un zèle sans cesse renouvelé, notamment Mme Christine Roegel (Directrice), M.M. Yvan Beuret et Dominique Berner.

Protocole d'élimination de lynx pour limiter les dégâts répétés sur le cheptel domestique

A la demande du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) et après avis favorable du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP), un protocole a été adopté depuis l'été 2001 dans les deux départements du Jura et de l'Ain pour mieux gérer les dommages de lynx. En cas de dégâts répétés sur un site, ce protocole prévoit qu'une commission composée des principaux acteurs départementaux concernés (Syndicat des éleveurs, Associations de protection de la Nature, Fédération départementale des chasseurs (FDC), Office national des Forêts (ONF), Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)...) se réunisse sous l'égide des services de la Préfecture (DDAF). Cette commission analyse l'ancienneté et le rythme des dégâts, l'incidence de la prédation du lynx sur l'activité des élevages concernés et étudie, au cas par cas, la possibilité de mettre en place des mesures de prévention durables (abandon la nuit des parcs à risque, chiens de protection). L'élimination d'un lynx est une mesure qui peut être envisagée en dernier ressort, quand le nombre élevé d'attaques et leur concentration traduisent le développement d'un comportement de prédation régulier chez un individu donné, et quand les mesures de prévention ne peuvent être mises en place rapidement. Sur le plan pratique, une analyse rétrospective a montré qu'à partir de dix attaques sur une ou plusieurs exploitations situées dans un périmètre restreint (rayon de 3 km et appartenant au même massif), le foyer était souvent amené à persister et à se développer. Le déclenchement d'une opération d'élimination peut ainsi être décidé par le Préfet quand au moins 10 attaques ont été notées dans un rayon de 3 km depuis le début de la saison. Une telle

opération peut également être déclenchée à titre exceptionnel par le Préfet, à partir de six attaques constatées dans une ou plusieurs exploitations dans un rayon de 3 km, après avis détaillé et argumenté de la Commission départementale (par exemple impossibilité pratique de mise en place des mesures de prévention et dégâts répétés proche du seuil de 10 attaques l'année précédente). Toute décision d'élimination est transmise pour information à l'expert délégué du CNPN. Ce protocole ne peut aboutir à l'élimination que d'un seul lynx adulte par an et par département. Pour le retrait d'un second animal pendant l'année considérée et dans le même département, le préfet demandera une autorisation au MATE.

Le 27 septembre 2001, la Commission du département de l'AIN s'est réunie pour la première fois. Elle était composée des représentants de la Préfecture (Service Environnement), de la DDAF, du Conseil Général, du Syndicat des éleveurs d'Ovins, de la FDC, du Groupement des lieutenants de Louveterie et de l'ONCFS. La commission a analysé les éléments disponibles sur les secteurs les plus exposés à la prédation du lynx en 2001. A cette date, les secteurs de Contrevoz-St Germain les Paroisses, Cerdon-Labalme et de Corveissiat totalisaient dans un rayon de 3 km, respectivement 10, 9 et 7 attaques de lynx confirmées ou probables. La Commission s'est prononcée en faveur de l'élimination d'un lynx dans le secteur de Cerdon-Labalme. Sur les deux exploitations concernées, il n'était pas possible de déplacer les animaux la nuit vers des parcs moins à risques. Le 12 octobre 2001, le Préfet de l'Ain a autorisé jusqu'au 31 décembre 2001, l'élimination d'un lynx dans les parcs ovins de ces deux exploitations, par tir ou piégeage sur proie domestique. Il a demandé à ce que les deux éleveurs présentent à la Commission départementale des propositions précises de gestion territoriale de leur unité d'exploitation telles que : choix et utilisation des parcs, rentrée journalière du troupeau à certaines périodes de l'année, utilisation de chien de protection. Aucun lynx n'a été capturé durant la période de capture autorisée. Le Service départemental de l'Ain (ONCFS) à qui a été confié l'élimination du lynx a réalisé cinq surveillances nocturnes, à proximité de cadavres de moutons tués par le lynx (n=3) ou par affût dans les parcs attaqués (n=2). Dans les proches alentours, 10 attaques supplémentaires de lynx ont été constatées en 2001 sur les communes de Leyssard (n=9) et Challes (n=1), dont 5 durant la période de validité de l'autorisation d'élimination. Il est fort probable

que le lynx à l'origine des dommages dans le secteur de Cerdon-Labalme soit également responsable de ces attaques.

Le 11 octobre 2001, la Commission du département du Jura s'est réunie en présence des représentants de la DDAF, de la Direction régionale de l'Environnement (DIREN), du Syndicat des éleveur d'ovins, de la FDC, de l'association Jura-Nature-Environnement et de l'ONCFS. La commission a examiné la situation de deux secteurs particuliers : le secteur de Coyron-Crenans-Maisod sur lequel 14 attaques de lynx ont été constatées, et le secteur de Aromas-Corveissiat sur lequel 8 attaques ont été enregistrées. La Commission a décidé d'attendre de nouveaux cas de prédation avant de décider d'une éventuelle élimination de lynx sur ces sites. En effet, dans le cas particulier du secteur de Coyron-Crenans-Maisod, la commission a jugé que les attaques pouvaient être dues à différents lynx, occupant des secteurs géographiques distincts. Il a été souhaité que des fonds soient trouvés pour financer le diagnostic d'un professionnel en vue de la mise en place d'un chien de protection dans l'unique exploitation concernée par des attaques sur ce secteur. Depuis le 11 octobre 2001, trois nouvelles attaques ont été constatées sur les communes d'Aromas, de Corveissiat et Coyron.

Compensation financière en 2001

Depuis 1998, la Direction Financière de l'ONCFS, à la demande du MATE, est chargée d'assurer la compensation financière des dommages de lynx et de loup. En 2001 (situation au 7 février 2002), le montant des compensations financières qui ont été versées pour des dommages de lynx au cheptel domestique s'élève à 39 020 € (255 957 F), dont 96 % dans le Massif jurassien (Ain : 26 655 € et Jura : 10 978 €). Ce bilan est encore provisoire.

Il ne tient pas compte des dossiers en cours de traitement.

A titre de comparaison, les compensations versées pour les dommages de lynx s'élevaient à 382 000 F en 1998, 365 000 F en 1999 et à 351 062 F en 2000. Cette baisse progressive du montant des compensations versées s'explique en partie par le fait que depuis plusieurs années les vétérinaires n'interviennent plus pour estimer la valeur vénale des animaux tués. Le montant total des honoraires des vétérinaires représentait environ 10% du montant total des compensations. A titre de comparaison, les compensations versées pour les dommages de loup ont été de 1 420 000 F en 1998, 2 098 000 F en 1999 et 1 661 545 F en 2000. A la date du 7 février 2002, elles s'élevaient à 1 221 765 F (186 257 €) (bilan non définitif).

De nouveaux correspondants formés dans les Alpes

Trois sessions de formation ont été organisées dans les Alpes pour renforcer le réseau de correspondants, en particulier dans les départements de la Drôme et des Hautes-Alpes. Les dernières formations organisées dans ces départements remontaient à 1994. Ces formations ont été organisées :

- les 13 et 14 novembre 2001 à Valence dans les locaux de la DDAF pour 29 personnes, agents de l'ONF (11), de l'ONCFS (7), de la FDC (4), de la Louveterie (3), de la Réserve Naturelle des Hts-Plateaux du Vercors (2), du programme Life loup (1), de la DDAF (1), du Conseil Général (1), membres du Centre Ornithologique Rhône-Alpes (4), de la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature (2), de l'association Milles traces (2).



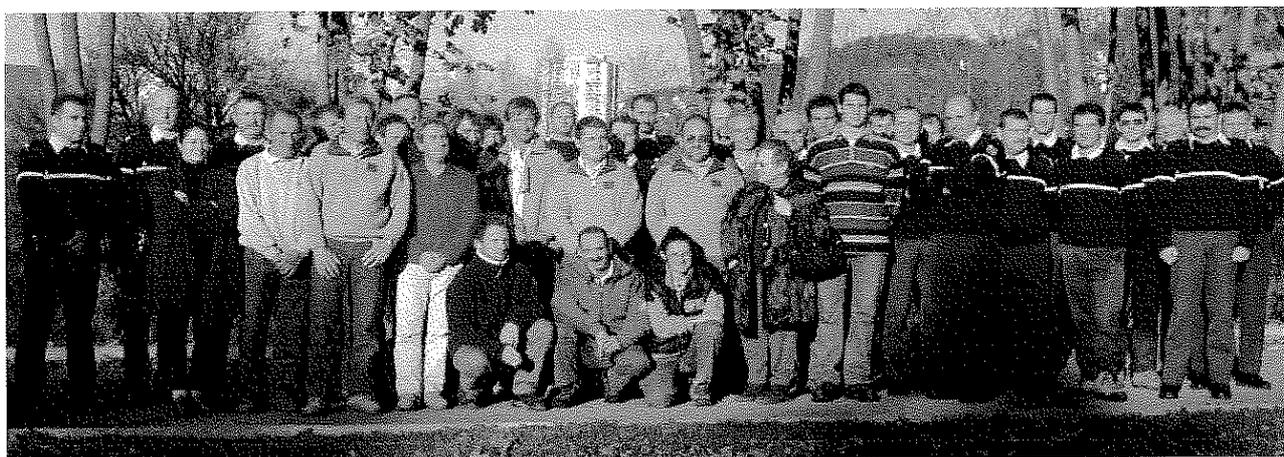
Session de formation organisée les 13 et 14 novembre 2001 à Valence (26)

Données ne pouvant être utilisées sans l'accord du Réseau Lynx

- les 15 et 16 novembre 2001 à Gap au siège de la FDC pour 37 personnes, agents de la Gendarmerie (15), du Parc national des Ecrins (12), du Parc naturel régional du Queyras (3), de l'ONF (3), de la Chambre d'Agriculture (1), du programme Life loup (1), de la Confédération Paysanne (1), membres du Centre de recherches alpin sur les vertébrés (1) et de la Société alpine de Protection de la Nature (1).

- les 6 et 7 octobre 2001 à Entremont, pour 16 personnes membres des Eco-volontaires de l'Isère (12) et agents du Parc naturel régional de la Chartreuse (2) et de l'ONF (2). Cette session a été organisée suite à une demande des Eco-volontaires de l'Isère.

Dans les mois à venir, de nouvelles sessions seront organisées dans les trois départements du Nord des Alpes.



Session de formation organisée les 15 et 16 novembre 2001 à Gap (05)

LES INÉDITS DU RÉSEAU

Trois lynx orphelins dans le Massif jurassien

Au cours des six derniers mois, trois lynx juvéniles errants ont été observés en des endroits éloignés de la chaîne :

- Le 2 novembre 2001, un jeune lynx a été vu par plusieurs personnes à proximité d'habitations, au lieu dit « Crassy » sur la Commune de Divonne-Les-Bains (01). Ce jeune lynx, maigre, s'était introduit dans un poulailler où il avait tué deux poules. Pascal Mathieu (Service départemental, ONCFS) qui avait été alerté s'est rendu sur place. Il s'en est suivi une partie de cache-cache entre Pascal et le lynx, ce dernier étant visiblement peu apeuré. L'arrivée inopinée d'un chien a fortement compliqué la tâche, le lynx s'enfuyant en direction de la frontière Suisse toute proche. Les jours suivants plusieurs observations d'un jeune lynx amaigri ont été réalisées dans les environs, toujours en Suisse. Le 6 novembre 2001 en particulier, M. Gilbert STUBY a observé un jeune lynx amaigri sur la localité de Begnins (VD), l'approchant jusqu'à 2 m. Une autre observation a été faite le 13 novembre 2001 sur la localité de Longirod (VD) par M. et Mme HAGE-

MANN. Le jeune lynx s'était réfugié dans un arbre à 6 m de hauteur. La veille, cet animal avait tué 2 canards. Le surveillant de la faune Patrick DELEURY a finalement capturé ce lynx par télé-anesthésie et l'a transporté chez un vétérinaire, puis au Zoo de la Garenne où il est gardé depuis en captivité. Il s'agit d'une femelle de 6 mois extrêmement maigre pesant 8kg au moment de sa capture. Les données collectées en Suisses ont été communiquées par le Centre KORA.

- Plusieurs observations d'un lynx juvénile errant ont également été réalisées dans la région de St-Laurent-en-Grandvaux (39), le 5 novembre par M. Eric WOLF sur la commune de Gde-Rivière (39), le 9 novembre par M. Jacky Roy sur la commune de La Chaumusse (39) et le 22 novembre par M. Raymond Bailly-Salins sur la commune de St-Pierre (39). A chaque fois, l'animal a été observé en pleine journée à proximité d'habitations. Lors de la dernière observation, l'animal consommait les restes de deux campagnols tués et laissés par un chat domestique. Ces témoignages ont été enregistrés par les agents du Service départemental (SD) de l'ONCFS, Jean ARBEL, Christian BOMBOIS, Jean-Luc PARIS, Joël BARTHELEMY et

Données ne pouvant être utilisées sans l'accord du Réseau Lynx

par Jean-Michel VANDEL (ONCFS).

- Enfin, le 7 décembre 2001, un jeune lynx juvénile femelle a été abattu dans un poulailler sur la commune d'Uxelles (39). Cet animal a été autopsié le 10 décembre 2001 par Mme POZET du Laboratoire départemental d'analyse (LDA) du Jura. Ce lynx ne présentait aucun signe clinique de maladie mais il était néanmoins dans un mauvais état d'embonpoint. Cette destruction illicite a été constatée par M.M. Jean ARBEL et Jean-Luc PARIS (Service départemental, ONCFS) qui ont dressé procès verbal pour destruction d'une espèce protégée.



Jeune lynx photographié le 9 novembre 2001 sur la terrasse d'une maison à La Chaumusse (39) – Cliché Jacky Roy

Ces trois observations de lynx juvéniles se rapprochant des habitations pour quêter de la nourriture sont à relier très probablement à la mort de leur mère. Rappelons que depuis 1990, 14 cadavres de lynx adultes (> 15 mois) ont été découverts dans le Massif jurassien français. La cause de mortalité de 11 de ces animaux a pu être identifiée. Il s'agissait de collisions avec des véhicules pour six cas et de destructions illicites pour les cinq autres cas.

Découvertes de quatre cadavres de lynx juvéniles dans le Massif jurassien

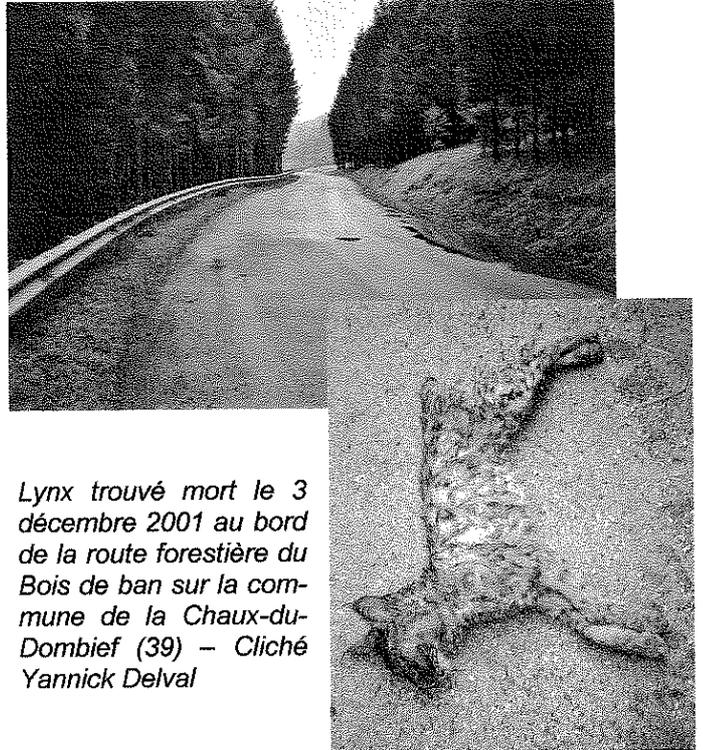
Au cours du second semestre 2001, quatre cadavres de lynx juvéniles (deux mâles de 4.9 et 7.5 kg, deux femelles de 8 et 9 kg) ont été découverts. Ces animaux ont été trouvés dans les circonstances suivantes :

- le 11 octobre 2001, par M. Vautey à proximité d'une voie ferrée dans la vallée de la Bienne sur la commune de Morbier (39) ;
- le 3 décembre 2001, par M. Banderier au bord de la route forestière du Bois de Ban sur la com-

mune de la Chaux-Du-Dombief (39) ;

- le 8 décembre 2001, par M. Girardot au bord de la route nationale n°5 sur la commune de Cize (39) ;

- le 15 décembre 2001, par M. Durrafourg, au pied d'une falaise sur la commune de Nantua (01).



Lynx trouvé mort le 3 décembre 2001 au bord de la route forestière du Bois de ban sur la commune de la Chaux-du-Dombief (39) – Cliché Yannick Delval



Autopsie réalisée le 9 janvier 2002 au Laboratoire Vétérinaire Départemental de l'Ain – Cliché Jean-Michel VANDEL

Ces animaux ont été autopsiés les 13 octobre, 5 et 11 décembre 2001 par le Dr POZET (Laboratoire départemental d'Analyses du Jura) et le 9 janvier 2002 par M. VERNET (Laboratoire Vétérinaire départemental de l'Ain).

Les trois premiers animaux présentaient un traumatisme crânien ou cervical dorsal, dû à une collision avec un train pour l'un et avec des véhicules pour les deux autres. La cause de mortalité du quatrième animal n'est pas clairement établie mais une mort par destruction illicite peut être écartée. Ces cadavres ont été récupérés par M.M. Jean Arbel, Yannick Delval et Jean-Luc Paris du Service départemental du Jura (ONCFS) et par Jean-Michel Vandel (ONCFS) avec la collaboration de Bernard Pouly et Michel Richerot du Service départemental de l'Ain (ONCFS) ainsi que Patrick Bertschy (ONF du Jura) et Christophe Bretton (ONF de l'Ain). Les autopsies ont été réalisées avec le concours financier des Fédérations départementales des chasseurs de l'Ain et du Jura dans le cadre du Réseau SAGIR.

Un chevreuil consommé par le lynx malgré l'intervention d'une compagnie de sangliers

L'utilisation d'un piège photographique a permis à Michel Richerot du Service départemental de l'Ain (ONCFS) de photographier un lynx sur sa proie à peine une heure après qu'elle ait été exploitée par une compagnie de sangliers. Cette observation a été faite le 4 décembre 2001 sur la commune de Lalleyriat (01). Le cadavre de chevreuil avait été découvert le 2 décembre 2001 par des promeneurs. Avant la mise en place du piège photographique, le chevreuil avait été consommé par le lynx, à deux reprises vraisemblablement. Les sangliers ont ensuite profité du festin, mais il est intéressant de noter en revanche, qu'un renard s'est approché de cette proie sans la consommer. L'intervention des carnivores charognards peut gêner l'expertise des proies du lynx sur le terrain. Aussi pour travailler dans les meilleures conditions, il est recommandé d'intervenir le plus rapidement possible après le signalement de la découverte. Il est également envisageable de demander à ce que la proie soit mise à l'abri ou protégée d'une éventuelle intervention des charognards par une bâche. Si la proie est déjà fortement consommée et n'est pas fraîche, le correspondant ne pourra plus utiliser que les critères de traces de saisissement.



Renard à proximité de la proie du lynx le 4 décembre 2001 à 3h48 à Lalleyriat (01) – Cliché Michel Richerot



Compagnie de sangliers consommant une proie du lynx le 4 décembre 2001 à 17h41 à Lalleyriat (01) – Cliché Michel Richerot



Lynx consommant sa proie le 4 décembre 2001 à 18h54 à Lalleyriat (01) – Cliché Michel Richerot

Une proie dissimulée dans un tas de bois

Le 28 novembre 2001, Patrick Viard-Crétat (ONF) a suivi une piste de lynx dans la neige sur une distance de plus de 700 m sur la commune d'Argentine (73), en versant droit de la vallée de la Maurienne. Le lendemain sur le même secteur, Patrick a suivi en compagnie de son collègue Raymond Destaing, une nouvelle piste, fraîche de la nuit. Le lynx était en chasse, variant ses allures

et exploitant toutes les irrégularités du terrain pour une avance discrète ou une observation à partir de promontoires naturels. Cette piste, suivie sur un kilomètre, a débouché sur une place de vidange de bois. A cet endroit, de nombreuses traces de lynx, de fraîcheurs différentes se croisaient en tous sens. Le (ou les) lynx étaient montés sur les billes, sautant de l'une à l'autre. En faisant le tour du site, les correspondants ont découvert un cadavre de chamois mâle adulte (10,5 ans), non consommé, calé entre deux billes et invisible depuis la route. L'animal avait été tué à quelques mètres de là, puis traîné et dissimulé. Le même jour, un piège photographique a été disposé à proximité de la proie par Michel Lambrech (ONCFS, Service Départemental de la Savoie) en compagnie de Jean-Pierre Henri (ONF). Les nuits suivantes le lynx n'est par revenu.



Empreintes de lynx sur la commune d'Argentine (73) le 29 novembre 2001- Cliché Patrick Viard-Crétat



Cadavre de chamois tué par un lynx, découvert le 29 novembre 2001 à Argentine (73) – Cliché Raymond Destaing

Une portée de lynx découverte par un forestier

Le 8 août 2001, en service sur une parcelle de chablis, Jean-François Veillet (ONF) a provoqué la fuite d'un lynx adulte tandis qu'il approchait de deux souches. Le départ de l'animal a été timide et, avant de quitter le site, le lynx a encore cheminé longtemps sur un sapin renversé. Le forestier a

alors découvert une tanière entre les souches. Elle était occupée par deux lynx juvéniles âgés d'un mois environ. Cinq heures plus tard, lors d'une seconde visite, la tanière était vide, la femelle ayant déplacé ses jeunes dès le départ du forestier. Cette donnée a été consignée par Christophe Guinchard (ONCFS, Service départemental du Doubs). Sur cette même commune, le 22 avril 2001, à 7.5 km du lieu de cette observation, un lynx femelle sub-adulte avait été victime d'une collision avec un véhicule (Cf. Bulletin du Réseau lynx n°7, rubrique « Les inédits du Réseau »).



Jeunes lynx photographiés dans leur tanière le 8 août 2001 à Jougne (25) – Cliché Jean-François Veillet (ONF)

Une donnée collectée tous les 17 jours de prospection dans le Massif du Grand-Ballon

Dans le précédent bulletin, nous vous avons présenté le grand nombre de données collectées par Alain Laurent, accompagnateur en Moyenne montagne dans le Massif vosgien. Alain a eu le bon réflexe de noter sur son livret journalier non seulement ses observations de lynx mais également l'ensemble des sorties effectuées, qu'elles aient été fructueuses ou non. Pour la première fois, nous pouvons ainsi mesurer la probabilité de découverte d'un indice de présence de lynx dans un secteur du massif vosgien où l'espèce est établie. En 2001, Alain Laurent a découvert 16 indices de présence de lynx sur une surface d'environ 1 500 ha, située sur le versant Sud-Ouest du Massif du Grand-Ballon sur les communes de Geishouse (n=9), Lautenbach-Zell (n=2), Moosch (n=1) et St-Amarin (n=4). Il s'agissait d'empreintes ou de pistes de lynx dans 14 cas. Dans deux cas, le lynx a été observé par corps (Tableau I). La récolte d'un

nombre aussi important d'informations est due la présence quasi-quotidienne d'Alain Laurent sur le terrain, doublée d'une recherche attentive des indices de lynx. En 2001, Alain a fréquenté ce secteur 268 jours différents, à raison de 15 km de marche par jour. Alain a parcouru cette zone spécifiquement pour rechercher des indices du lynx ou durant son travail, le matin pour rejoindre ses clients et en fin d'après midi pour rentrer chez lui. En moyenne, un indice de présence du lynx a été collecté tous les 16.75 jours de prospection. La présence de neige a favorisé le repérage et l'identification des empreintes et des pistes du lynx. La probabilité de découvrir une piste de lynx a été 1.9 fois supérieure en présence de neige (Tableau II).

La présence du lynx a été repérée au moins une fois durant chaque mois de l'année, à l'exception des mois d'avril, mai, juillet et décembre. La fréquentation régulière de cette petite zone par le lynx n'est pas anormale. Au cours de l'année les lynx patrouillent régulièrement leur territoire et fréquentent régulièrement les mêmes secteurs. Sur un site donné, les lynx empruntent souvent les mêmes passages (chemin en ligne de crêtes, pied de falaise, lisière de parcelle...). La connaissance de ces passages « préférés » permet d'augmenter considérablement la probabilité de découvrir un indice.

En outre, ce secteur est vraisemblablement fréquenté par un lynx mâle adulte et lynx femelle adulte dont les territoires se chevauchent. Le 4

mars 2001 en effet, les pistes de deux animaux adultes différents ont été observées ensemble sur le site. très vraisemblablement en raison du rut. En dehors de cette période les lynx sont individualistes et Alain Laurent a toujours relevé la présence d'un seul animal à la fois.

Dans le cadre de son activité professionnelle ou privée, Alain est régulièrement tenu informé d'observations visuelles réalisées par des tiers. Selon lui, seulement 1/3 de ces dernières méritent un examen approfondi. Les autres ne sont que des témoignages fantaisistes.



Empreintes de lynx photographiées le 18 novembre 2001 à Geishouse (68) – Cliché Alain Laurent

Tableau I : Nombre de jours de prospection et nombre d'indices de présence de lynx relevés par Alain LAURENT en 2001 sur le Massif du Grand-Ballon (68)

Mois	Nombre de jours de prospection	Nombre d'indices de présence		
		Piste et empreintes	Observation visuelle	total
Janvier	25 (*)	2	0	2
Février	23	1	0	1
Mars	26 (*)	2	0	2
Avril	20	0	0	0
Mai	18	0	0	0
Juin	14	1	0	1
Juillet	16	0	0	0
Aout	18	1	1	2
Septembre	28	1	0	1
Octobre	26	1	0	1
Novembre	28 (*)	5	1	5
Décembre	26	0	0	0
TOTAL	268	14	2	16

Mois avec présence de neige au sol

Tableau II : Influence de la présence de neige sur la probabilité de découverte d'une piste de lynx

Nombre de prospections	avec piste de lynx	sans pistes de lynx	TOTAL
avec neige	8	107	115
sans neige	6	147	153
TOTAL	14	254	268

QUAND ON PARLE DU LYNX

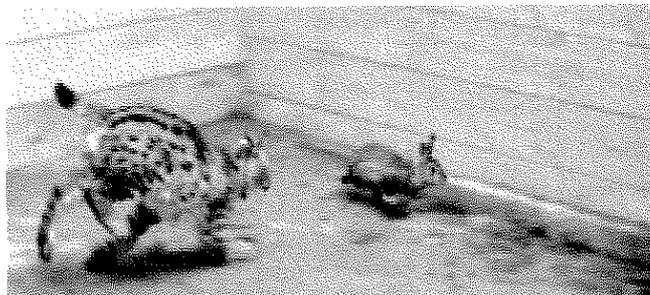
Controverse autour de l'attaque d'un homme par un lynx en Suisse

Dans le dernier bulletin du Réseau lynx, nous vous avons informé d'une attaque présumée de lynx sur un homme en Suisse. Selon Rico Kessler de l'association Suisse Pro natura (Pro natura Magazine 2/2001), cette information divulguée par le Service de la Chasse du canton du Valais serait en fait une tentative de dénigrement du lynx. Selon R. Kessler, la version officielle de cet accident a été mise en doute par les journalistes qui ont interviewé les principaux protagonistes. Le service de la chasse du Valais a confirmé sa version des faits, mais il semble que l'hôpital de Sion n'ait jamais accueilli de chasseur blessé, contrairement à ce qui avait été annoncé. Le chasseur blessé a, quant à lui, confirmé l'incident tout en déclarant être consterné par la campagne anti-lynx menée en Suisse. Enfin l'analyse des poils trouvés sur les lieux de l'attaque n'a pas donné de résultats probants.

Programme expérimental d'élevage d'un jeune lynx

Dans le dernier Bulletin, nous nous avons relaté la découverte en juin, par un cycliste, d'un jeune lynx d'environ un mois sur la commune de la Chaux-du-Dombief (39). Cette jeune femelle lynx avait été transférée au Centre de sauvegarde ATHENAS à l'Etoile (39). Depuis, elle fait l'objet d'une attention toute particulière. Le Centre ATHENAS a élaboré un programme expérimental original pour élever cet animal non sevré en vue de son éventuelle remise en liberté. La difficulté de ce travail a été de limiter au maximum l'imprégnation humaine, tout en essayant de stimuler cet animal captif et privé de contacts maternels. Une seule personne a été en contact avec cet animal pour l'alimenter, nettoyer sa cage et le stimuler. Le temps de présence du soigneur est passé progressivement de trois heures par jour au mois de juillet à 15 minutes début janvier, puis 5 minutes

en mars. L'alimentation a été uniquement lactée au cours du mois de juillet, mixte à partir de début août, avec introduction de nourriture carnée dans son régime alimentaire, pour parvenir le 20 août à un sevrage définitif. Après des souris mortes puis vivantes (13 octobre) le lynx a consommé des pigeons (9 novembre) puis des lapins de garenne (23 novembre) et enfin des chevreuils (27 janvier 2002) et chamois (25 février 2002). Son poids est passé progressivement de 1 kg fin juin à 14 kg fin février 2002, pour une hauteur de 50 cm au garrot.



Jeune lynx au Centre Athénas – Cliché Gilles MOYNE

Le 29 juillet 2001, suite à une infection respiratoire due à une fausse déglutition, cet animal a été victime d'une hyperammoniémie cérébrale (surpression sanguine) qui a eu pour effet la réouverture du shunt hépatique (qui court-circuite l'artère hépatique pendant la vie foetale et se ferme définitivement à la naissance, permettant ainsi au foie de fonctionner normalement). Le taux d'ammoniaque dans le sang a augmenté occasionnant des crises épileptiformes, traitées aux anticonvulsifs. Plusieurs sérologies et deux échographies ont montré depuis un taux d'ammoniaque sanguin normal et la résorption spontanée du shunt hépatique, permettant dans le courant du mois de décembre d'entamer un sevrage médicamenteux. Le 25 février dernier, le lynx a pris place

dans un nouveau box de 50 m², comportant des aménagements spécifiques.

La remise en liberté de cet animal ne sera pas envisagée avant plusieurs mois. Si son comportement est jugé compatible avec une réadaptation en milieu naturel, cette expérience apportera les premiers enseignements sur les chances de réinsertion d'un lynx capturé dans la nature avant le sevrage. Ces résultats seront utiles à l'avenir pour gérer les éventuelles découvertes de jeunes lynx vivants. Ce protocole a été cofinancé par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, le Centre Athénas, le Conseil Général du Jura, et l'Union Française des Centres de Sauvegarde de la Faune Sauvage (UFCS).

Quand le lynx s'expose...

« Le retour du lynx dans le Jura » est le nom qui a été donné à deux expositions qui ont été organisées du 13 juillet au 2 août au Carrefour de la Communication (Car'Com) à Lons-le Saunier (39), et du 5 au 17 août 2001 dans la ferme auberge du Petit Cheval Blanc à Le-Fays-en-Montagne (39). Ces manifestations ont touché un public aussi bien citadin que rural. Elles ont eu pour objectifs de présenter les nombreuses facettes de la vie du lynx dans cette région, d'offrir des espaces de discussion et de réflexion qui permettent aux diverses sensibilités de s'exprimer, et enfin de sensibiliser les visiteurs à la collecte des données. L'information a été présentée sur des supports nombreux et divers : panneaux explicatifs, films de Loïc Coat « Vivre lynx dans le Jura » et de Pascal Wick « les chiens de protection », présentation de sites Web consacrés à cette espèce et présentation d'un lynx naturalisé. Deux soirées de rencontres et d'échanges ont été également organisées. Une large part de l'exposition a été consacrée à l'activité du Réseau-Lynx. Les visiteurs ont

signalé de nombreuses observations aux correspondants du réseau présents sur place. Après vérification, 8 informations supplémentaires ont été enregistrées dans la base de données du Réseau lynx dont 5 réalisées durant les mois de juin, juillet et août 2001 dans le département du Jura. Environ 2000 personnes ont participé à cette démarche. Ce succès a tenu entre autres au fait que cette démarche a été représentative de tous les courants de pensées concernant cet animal dans le département du Jura. Ce projet a été élaboré et réalisé par le Car'Com de Lons-Le-Saunier, Patrice Raydelet (auteur du livre « Lynx, son retour dans le Jura »), et les éditions Aréopage. Il a été soutenu par le Conseil Général du Jura, Jura Nature Environnement, la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura, le Syndicat des éleveurs d'ovins du Jura et l'ONCFS.

Opposition renouvelée des Chasseurs du GIC du Hohneck

Nous vous avons informé dans le Bulletin n°6 (rubrique « Quand on parle du lynx ») d'une pétition contre le lynx rédigée par le Groupement d'Intérêt Cynégétique (GIC) du Hohneck et adressée au Préfet du Haut Rhin.

Le 3 octobre 2001, la Commission départementale de suivi du lynx s'est réunie sous la présidence du Secrétaire Général de la Préfecture du Ht-Rhin. Après un exposé de Jean-Michel Vandiel sur le statut du lynx dans le Massif vosgien, M.M. Frisch et Ancel (FDC du Ht-Rhin), ainsi que M. Blaise (Président du GIC du Hohneck) ont précisé que les populations de chevreuils étaient en forte diminution depuis plusieurs années. Pour eux, cette diminution est attribuable à l'augmentation de la population de lynx. Sur le GIC du Hohneck la population de chevreuil aurait diminué de moitié entraînant le mécontentement des chasseurs

son retour dans le Jura 13-26 juillet

étude interactive expo photo
film observation multimédia
jeux rencontre internet

lynx

carcom
03 84 24 74 00
place du 11 novembre
lons-le-saunier

exposition

Données ne pouvant être utilisées sans l'accord du Réseau Lynx

mais également celui de nombreux résidents de la vallée de Munster. M.M. BIHL (Alsace Nature) et GEORG (ONF) ont estimé que la diminution était vraisemblablement moindre que celle avancée par les chasseurs au vu des nombreux dommages de chevreuil encore constatés sur la végétation. M.M. Crisan et Kugler (DDAF du Ht Rhin) ont précisé également que les plans de chasse du chevreuil réalisés ces dernières années étaient globalement stables mais qu'une étude sur l'équilibre forêt-gibier serait réalisée prochainement pour mieux connaître l'état des populations d'ongulés (chevreuils, cerfs et chamois) et leur tendance d'évolution. Mme LECLERE (DIREN Alsace) a également indiqué qu'une thèse de doctorat sur l'équilibre entre cervidés et régénération forestière était en cours.

Le 18 janvier 2001, MM Renaud (ONF), Crisan et Vandiel ont rencontré les chasseurs du GIC du Hohneck lors de leur Assemblée Générale pour leur apporter des informations sur la mise en place de l'étude sur l'équilibre forêt-gibier, la gestion administrative du dossier lynx et enfin sur le fonctionnement du Réseau-lynx et le statut de cette espèce. Dans une ambiance houleuse, les chasseurs ont réaffirmé leur mécontentement vis à vis de la présence de ce prédateur.

« Œil de lynx », un projet original de sensibilisation

L'association « Les Piverts » a élaboré et réalisé un projet original de sensibilisation des enfants des écoles primaires des Vosges du Nord sur le thème du lynx. Ce projet pédagogique s'est décliné en 4 principales étapes. Au mois de septembre 2001, l'ONCFS dans le cadre du Réseau lynx a formé 5 maîtres de plusieurs écoles primaires. Dans un deuxième temps, de septembre à octobre 2001, les enfants ont découvert cet animal grâce à trois séances d'une demi-journée animées par les membres des « Piverts ». Ils ont eu également à leur disposition une malle « ressources » regroupant différents ouvrages, films, CD, moules d'empreintes en plâtre, articles de presse, revues... Ils ont pu utiliser Internet ou prendre des contacts avec les correspondants du Réseau lynx ou d'autres personnes concernées par la présence du lynx (chasseurs, forestiers, naturalistes...). Au cours de la troisième étape (décembre à mars), chaque classe a réalisé un projet d'action pour mieux faire connaître l'animal (poésies, contes, chansons, BD, exposés...). Enfin dernière étape, le 16 mars 2002, « la journée du lynx » à la Petite-Pierre (67) a été l'occasion de découvrir les différents projets et de récompenser chaque classe en présence des différents intervenants et des associations. Lors de cette manifestation, le dessinateur animalier, Jacques Rime (auteur de « la nuit, le lynx ») a fait rêver les enfants en leur

contant ses premières observations de lynx dans le Pays d'en Haut. Outre la démarche pédagogique, ce projet a permis à des élèves de l'école de primaire d'aborder la problématique du lynx dans son ensemble, dans le contexte de leur région, avec un esprit critique souvent pertinent. Ce projet a été réalisé avec la participation du Sycoparc, de l'Education nationale, de l'ONCFS, des Bibliothèques. Il a été soutenu financièrement par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Alsace et par le Conseil Général du Bas-Rhin.

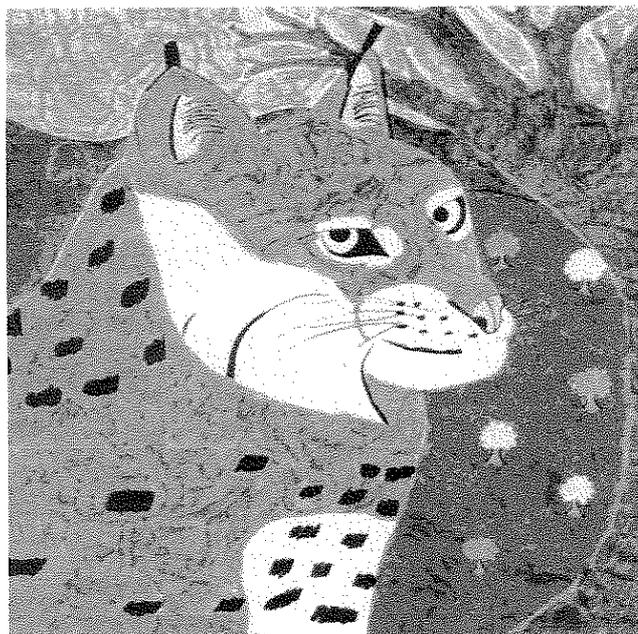
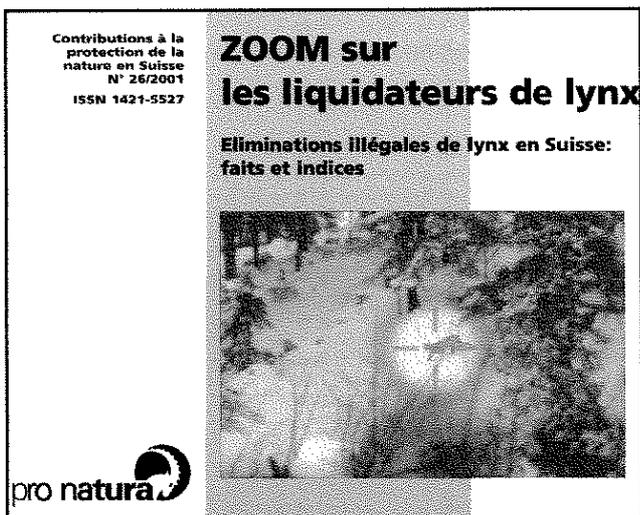


Illustration du livre « Gary et la vie sauvage » Ecole de La-Petite-Pierre (67)

« Zoom sur les liquidateurs de lynx »

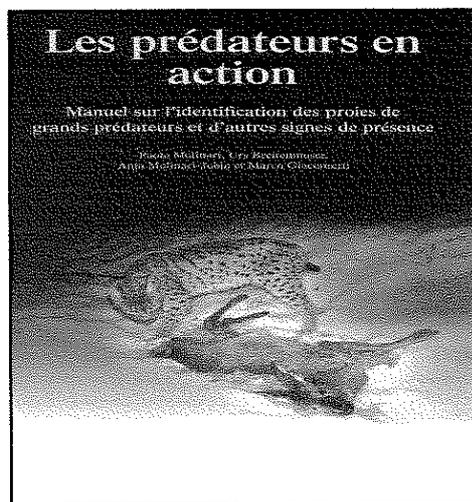
Un document de 32 pages a été édité par l'association Suisse Pro Natura pour dénoncer les éliminations illégales de lynx dans la Confédération Helvétique. Ses auteurs, Battiste Ceza, Rico Kessler, Kurt Marti, Nathalie RoCHAT et Urs Tester ont analysé 46 cas de braconnage de lynx constatés en Suisse et dans les régions limitrophes depuis le retour de ce prédateur, il y a vingt ans. Ces destructions illicites représentent 40% des cas constatés de mortalité de lynx. Les raisons qui ont pu motiver les contrevenants ont été variées. Certains ont éliminé un concurrent ou un animal supposé perturber une activité économique tel que l'élevage du mouton. D'autres ont pu rechercher un trophée. Enfin certains, en détruisant le lynx ont pu chercher à sanctionner « symboliquement » l'Etat dont les décisions en matière d'environnement sont jugées imposées et opposées à leurs intérêts. Selon les auteurs, ces

éliminations ont vraisemblablement limité le développement des populations de lynx en Suisse. À l'avenir, si elles s'intensifient elles pourraient compromettre la survie de l'espèce. Les auteurs ont dénoncé le manque de velléités des autorités policières et judiciaires Suisses pour mener à terme les enquêtes et juger les délinquants. Dans les rares cas où une condamnation a été prononcée, les juges ont choisi la sanction la plus faible dans l'échelle des peines. Ce document est disponible à Pro Natura (case postale, CH-4020 Bâle, tél. 061 317 91 91, fax. : 061 317 91 66, E.mail : nathalie.rochat@bluewin.ch)



« Les prédateurs en action »

Ce livre est un manuel de 120 pages sur l'identification des proies de grands prédateurs et d'autres signes de présence. Ses auteurs, Paolo Molinari, Urs Breitenmoser, Anja Molinari-Jobin et Marco Giacometti sont des biologistes ayant une solide expérience de terrain en particulier sur le lynx. Ces quatre spécialistes nous offrent ici un ouvrage de référence, qui présente des critères de reconnaissance précis et fiables. Ce document bien illustré à partir d'une iconographie riche est surtout pratique. Il apporte de nombreux conseils sur la façon de procéder et le matériel à utiliser. Ce document est disponible au prix de 17 € (frais de port non compris), à KORA (Thuunstrasse 31, 3074 Muri b. Bern ; Tél. : 031/951 70 40 ; Fax : 031/951 90 40 ; E.mail : kora@swissonline.ch).



LES DONNÉES

Nombre de données disponibles

En 2001, 403 informations ont été portées à la connaissance des correspondants du réseau-lynx (Tableau III). Après examen et vérification, 90 d'entre elles ont été écartées car non caractéristiques (informations non-confirmées, n=16), insuffisamment documentées (non-identifiées, n=47) ou encore douteuses (n=27). Les données retenues ont été collectées pour 69.3 % d'entre elles (n=217) dans le Massif jurassien, pour 21.1 % (n=66) dans le Massif vosgien et pour 9.6 % (n=30) dans le Massif alpin. Ces proportions sont similaires à celles observées en 1999 et 2000. En 2001, les indices de présence les plus couramment recueillis ont été dans le Massif jurassien les proies domestiques (46.5 %, n=101), puis les observations visuelles (34.6 %, n=75) (Tableau IV). Dans le Massif vosgien, les empreintes (41%,

n=27) et dans une moindre mesure les observations visuelles (36.4%, n=24) ont été les plus nombreuses. Enfin dans les Alpes 50% (n=15) des données sont des observations visuelles. Rappelons que les observations visuelles ne peuvent, dans la majorité des cas, être jugées que « probables », car elles ne sont pas accompagnées des preuves (photo) qui permettraient au correspondant de certifier qu'il s'agit bien d'un lynx.

Pour la période 1999-2001, 3 406 données sont retenues pour étudier la répartition du lynx dans les Massifs alpin (n=75), jurassien (n=754) et vosgien (n=160). Par rapport à la période 1990-1992, le nombre de données disponibles a plus que triplé dans le Massif alpin et presque doublé dans le Massif jurassien. Dans le Massif vosgien, le nombre de données est similaire à ceux des périodes 1990-1992 et 1993-95.

Données ne pouvant être utilisées sans l'accord du Réseau Lynx

Tableau III : Nombre d'informations vérifiées par les correspondants en 2001

MASSIF	DEP	FIABILITE					TOTAL	
		Confirmée	Probable	Douteuse	Non-Identifiée	Non-Confirmée	PRESENCE LYNX (1)	GENERAL
ALPIN	4		4	1	3		4	8
	5		2	3	4	2	2	11
	26				1		0	1
	38		4		5		4	9
	73	7	6	2	3	1	13	19
	74	4	3	3	4	4	7	18
	TOTAL	11	19	9	20	7	30	66
JURASSIEN	1	73	14	3	5	1	87	96
	25	5	14	1	1	2	19	23
	39	45	66	10	12	4	111	137
	TOTAL	123	94	14	18	7	217	256
VOSGIEN	57		1				1	1
	67		4			1	4	5
	68	28	21	4	7		49	60
	70		2				2	2
	88	2	8		2	1	10	13
	TOTAL	30	36	4	9	2	66	81
TOTAL		164	149	27	47	16	313	403

(1) Fiabilité confirmée et probable

Tableau IV : Nature des données retenues (confirmées et probables) pour l'analyse de la présence du lynx

MASSIF	DEP	Type								TOTAL
		Proie domestique	Capture	Empreinte(s) piste(s)	Poils	Cadavre de lynx	Observation visuelle	Proie sauvage	Donnée avec plusieurs indices	
ALPIN	4						4			4
	5						2			2
	38			2			2			4
	73			3		1	4	2	3	13
	74	1		1			3		2	7
	TOTAL	1		6		1	15	2	5	30
JURASSIEN	1	63		7	1	1	10	3	2	87
	25	1		3	1	1	10	2	1	19
	39	37	2	5		4	55	8		111
	TOTAL	101	2	15	2	6	75	13	3	217
VOSGIEN	57						1			1
	67	1					3			4
	68	1		24			14	4	6	49
	70						1	1		2
	88			3			5	2		10
	TOTAL	2		27			24	7	6	66
TOTAL		104	2	48	2	7	114	22	14	313

Données ne pouvant être utilisées sans l'accord du Réseau Lynx

Statut actuel du lynx

L'analyse spatiale des données vise à mesurer l'aire totale de présence du lynx, en distinguant les secteurs où la population est bien établie (découverte de preuves de reproduction ou présence permanente de l'espèce), des secteurs où le statut de l'espèce est plus incertain (présence récente ou signalements épisodiques).

L'aire de présence du lynx est étudiée à partir d'un maillage fixe de 3 x 3 km. Le lynx est considéré « présent » dans chaque maille dans laquelle une observation ou un indice ont été signalés ainsi que dans les huit mailles alentours. La carte de distribution de l'espèce est établie à partir des données collectées sur une période de trois ans. La permanence de la présence du lynx est mesurée à l'échelle de chaque maille, en superposant les cartes établies pour des périodes successives de trois ans.

Massif alpin

Pour la période 1999-2001, la présence du lynx est signalée sur 4131 km² (Fig. 1). L'aire de présence est constituée d'« îlots », dispersés dans les 6 départements des Alpes du nord. Une distance de 287 km sépare les indices les plus éloignés. Dans la plupart des secteurs, la présence du lynx n'a été signalée que sur une infime partie des grands massifs forestiers. Les secteurs de présence les plus vastes se rencontrent essentiellement dans les pré-alpes et en particulier dans la Chaîne des Aravis (306 km²), le Massif de la Chartreuse et ses continuités forestières vers le Massif jurassien (789 km²) et dans le Massif du

Vercors (387km²).

Les données recueillies en 1990-2001 montre de manière indubitable, que l'espèce a poursuivi son extension vers le sud, progressant sur plus de 200 km depuis 1990. Avant 1990, les données avaient été presque exclusivement rencontrées dans le département de la Haute Savoie. En théorie, une telle progression ne peut être réalisée qu'en présence d'une population de lynx dynamique, produisant des jeunes et poussant les sub-adultes vers de nouveaux territoires. Or, paradoxalement aucun élément ne permet actuellement de montrer l'établissement d'une population. Les données restent dispersées et la quasi totalité de l'aire de présence du lynx est formée de petits noyaux de présence, découverts de façon irrégulière dans les pré-alpes du nord ou plus récemment dans les vallées intérieures ou dans le sud du massif (Figure 2). De plus, aucune preuve de reproduction a été signalée pour la période 1999-2001.

Il est probable que la surveillance des populations de lynx dans les Alpes pâtit d'une pression d'observation insuffisante et/ou de l'utilisation d'une méthodologie d'analyse spatiale inadaptée aux espaces alpins. En effet, si l'on étudie l'évolution de la présence du lynx à l'échelle de chaque entité forestière et montagneuse, on s'aperçoit que la présence du lynx est régulière sur la majorité des massifs (Figure 3). La présence du lynx a été observée régulièrement depuis 1990 dans le Massif de la Chartreuse, depuis 1993 dans la vallée de l'Oisan et la région du Devoluy-Beauchêne, depuis 1995 dans la région du Chablais et du Faucigny, la vallée de la Maurienne et le Massif du Vercors, depuis 1997 dans la région des Glières /

TABLEAU V : Nombre de données collectées dans différents secteurs géographiques des Alpes

Sect.*	Massif	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	TOTAL
1	Chablais, Faucigny	1					1	2		1	2	2	1	10
2	Vuache, Salève		3		1			3			1	1	2	11
3	Glières, Aravis								1	2	2		3	8
4	Vallée Chamonix, Beaufortin	1				1			3	1	1	1		8
5	Bauges	1						1			2			4
6	Chartreuse, chaîne de l'Epine	8		1		1		2		2	2	7	8	31
7	Vallée Maurienne						2		3	1	3	3	7	19
8	Vallée Oisan				2	1	1	2	5	1			1	13
9	Vercors	1	2				1		2		3	2		11
10	Briançonnais, Queyras								3		1	1	1	6
11	Devoluy, Beauchêne				1		1	1		1	2	2	1	9
12	Monges, Embrunais, Ubaye											1	2	3
13	Haut-Verdon							1				2	2	5

(*) secteurs présentés dans la figure 3

Données ne pouvant être utilisées sans l'accord du Réseau Lynx

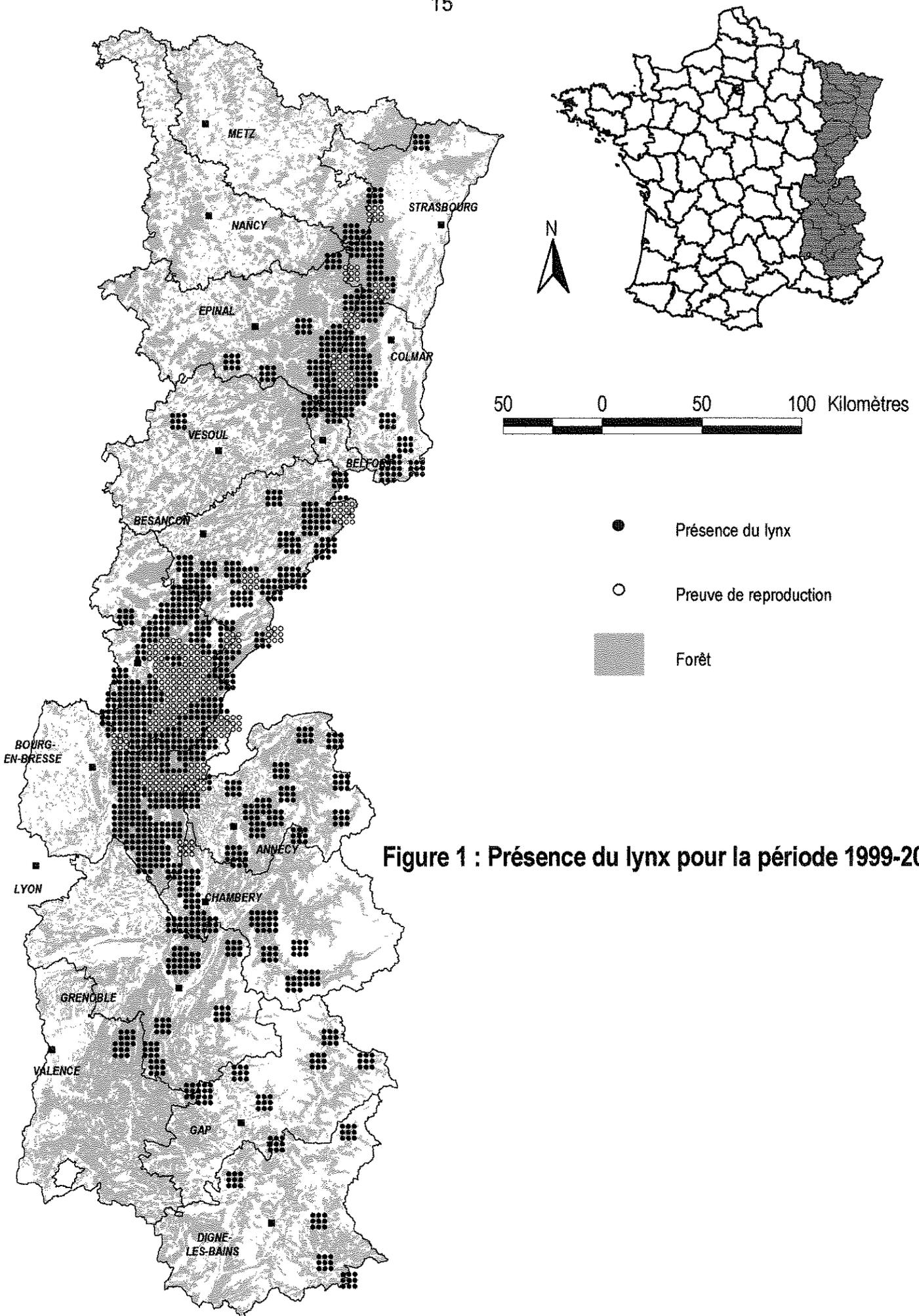


Figure 1 : Présence du lynx pour la période 1999-2001

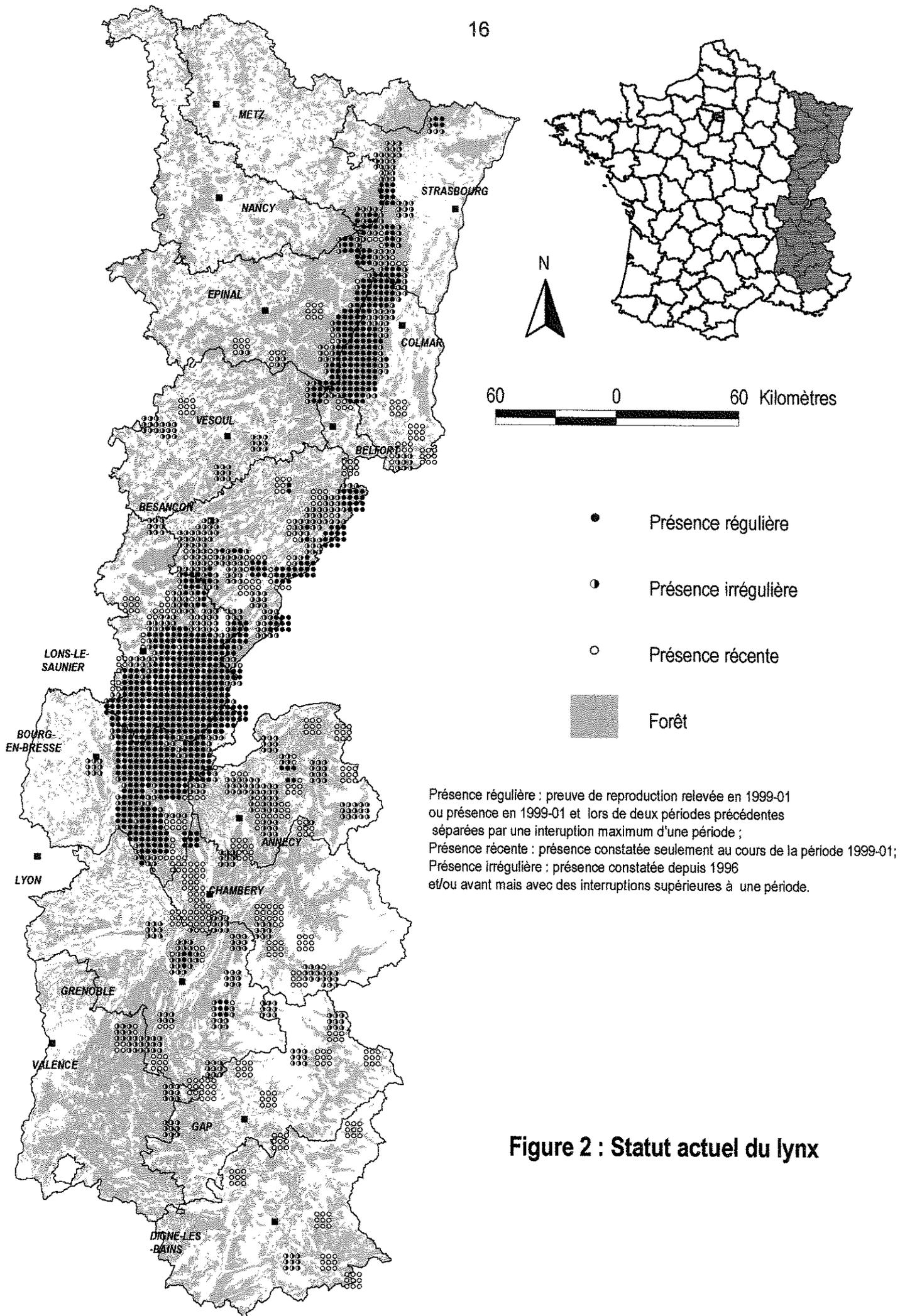


Figure 2 : Statut actuel du lynx

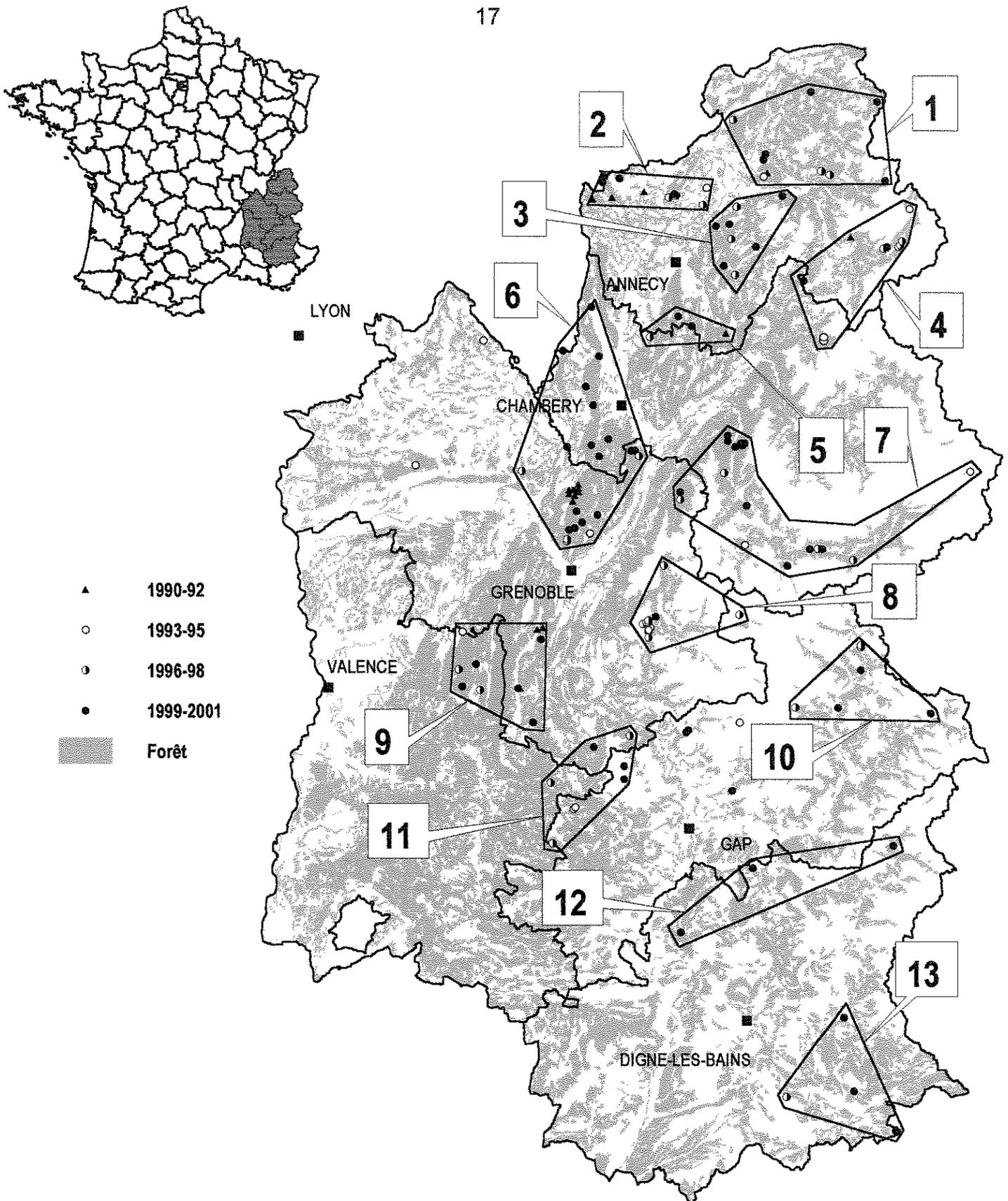


Figure 3 : Distribution des données de la présence du lynx sur les principales entités forestières du Massif alpin

Aravis, la Vallée de Chamonix et du Beaufortin et le Briançonnais / Queyras, et enfin depuis 2000 dans les massifs des Monges, de l'Embrunais et de l'Ubaye ainsi que dans le Haut-Verdon (Tableau V, Figure 3). Des individus ont donc très probablement été présents de manière permanente sur ces zones. La découverte régulière d'indices sur ces massifs ne doit probablement pas être attribuée à de constantes immigrations de nouveaux individus suivies de leur disparition. Nous pensons aujourd'hui que la pression d'observation dans les Alpes du nord est plus faible que dans le massif jurassien et vosgien, du fait de la nature des milieux alpins et de leur difficulté de pénétration. Les indices découverts étant plus rares et plus dispersés que dans les autres massifs, notre méthodologie d'analyse spatiale est vraisemblablement inadéquate. Rappelons que cette méthodologie repose sur l'attribution de seulement 81 km² de « présence » à chaque indice trouvé (les indices sont reportés dans une grille de 3 x 3 km, et chaque indice indique une présence dans 9 mailles). Cette méthode aboutit à une forte sous-estimation de l'aire de présence du lynx dans les situations où la découverte des indices est difficile. Pour les Alpes, il semblerait préférable à l'avenir d'étudier l'évolution du statut du lynx par massif plutôt que par mailles.

Massif jurassien

Pour la période 1999-2001, l'aire de présence du lynx couvre 8217 km² (Figure 1). Au sud de la latitude de BESANCON (25), l'aire de présence est compacte et couvre la majorité des massifs montagneux et forestiers. Au nord de la latitude de BESANCON (25), l'aire de présence, moins importante, forme un cordon d'une largeur d'environ 25 km (mais qui se poursuit toutefois en Suisse), couvrant l'ensemble de la zone frontalière des départements du Doubs et du Haut-Rhin (Sundgau). Au sein de cette aire, la présence du lynx peut être qualifiée de « régulière » sur toute la moitié sud du massif jurassien mais également sur la bordure frontalière du département du Doubs (Figure 2). Cette aire de présence régulière couvre une superficie de 5 436 km² soit 136 % d'augmentation par rapport à la situation de 1998 (Figure 4). Le lynx est en voie d'établissement dans les vallées de la Loue, du Dessoubre et la région de Poligny, même si la présence est encore notée de façon irrégulière dans ces secteurs. Au total, la présence du lynx peut être qualifiée de « d'irrégulière » sur 2718 km² soit 31 % de baisse par rapport à la situation de 1998. Dans les secteurs limitrophes du Massifs vosgien (nord du département du Doubs, Est du département de la

Hte Saône) la découverte d'indices reste rare. La possibilité d'échanges entre les populations vosgienne et jurassienne ne semble pas encore d'actualité même si cette éventualité reste possible à terme.

Massif vosgien

Pour la période 1999-2001, l'aire de présence du lynx couvre 2 970 km² (Figure 1). Cette aire est continue et compacte sur le versant Alsacien des Vosges du sud et des Vosges moyennes. En dehors de ces régions la présence du lynx est plus irrégulière, notamment dans la région de BAINS-LES-BAINS (88), POMBIERES-LES-BAINS (88), Jussey (70) et dans les Vosges du nord (67). Une donnée (proie sauvage) jugée « probable » a été collectée en plaine d'Alsace, sur la localité de Didenheim (68) en périphérie de Mulhouse.

La présence du lynx peut être qualifiée de « régulière » sur 1827 km² soit une augmentation 128% par rapport à la situation de 1998 (Figure 4). Sur le versant Lorrain et Franc-comtois en revanche, la présence du lynx est très rare et notée de façon irrégulière dans des secteurs isolés. L'absence de données dans la grande majorité des massifs forestiers du département des Vosges pourrait être liée à un habitat insuffisamment favorable à l'ouest de la ligne constitué par les localités de St-Dié, La Bresse et le Thillot. Dans les Vosges du Nord, la régression du nombre d'indices découverts, amorcée au milieu des années 1990 s'est confirmée et semble se traduire par la disparition de l'espèce. Une évolution similaire est remarquée également dans le massif du Palatinat, qui représente la continuité forestière des Vosges du nord en Allemagne. L'évolution différente des aires de présence du lynx au sud et au nord de la latitude de Saverne (67) renforcent l'hypothèse selon laquelle la présence du lynx serait indépendante dans les Vosges du sud ou moyennes et dans les Vosges du nord.

La prédation sur le cheptel domestique

En 2001, 104 cas de prédation de lynx sur le cheptel domestique (attaques confirmées ou probables) ont été enregistrés par les correspondants, dont plus de 97% dans le Massif jurassien (n=101) (Tableau IV). Dans cette région, 62% des attaques (n=63) ont été recensées dans le département de l'Ain, et 37% dans le département du Jura.

Depuis 1990, le nombre annuel d'attaques de lynx dans le Massif jurassien a fluctué entre 66 et 166 attaques (Tableau VI). De 1991 à 1996 le nombre d'attaques est resté inférieur à 100. De 1997 à 2000, il a progressivement augmenté passant de 109 à 166 attaques avant de chuter de 1/3 en

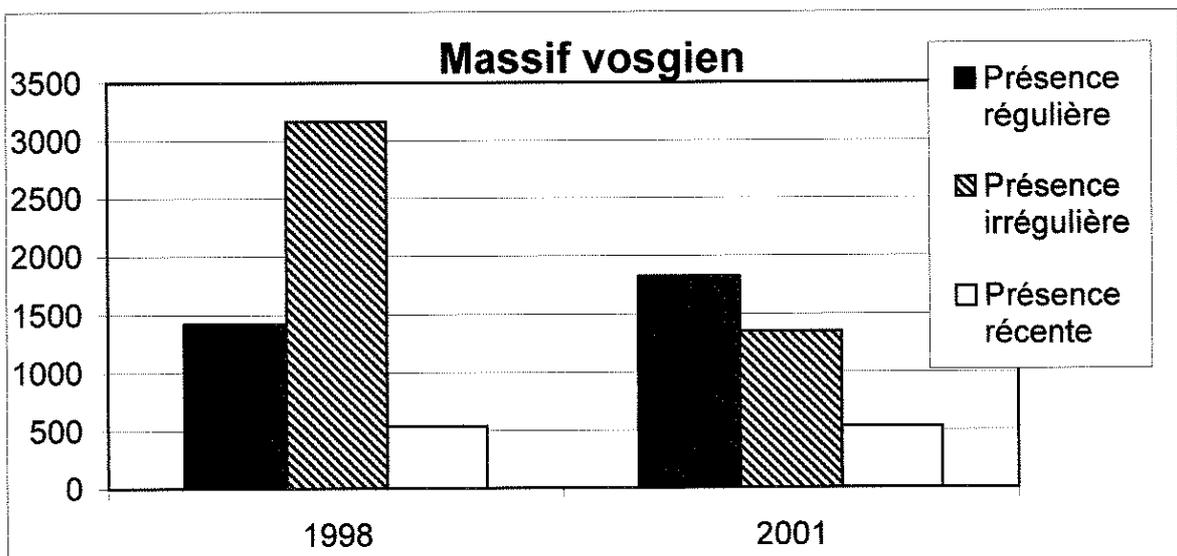
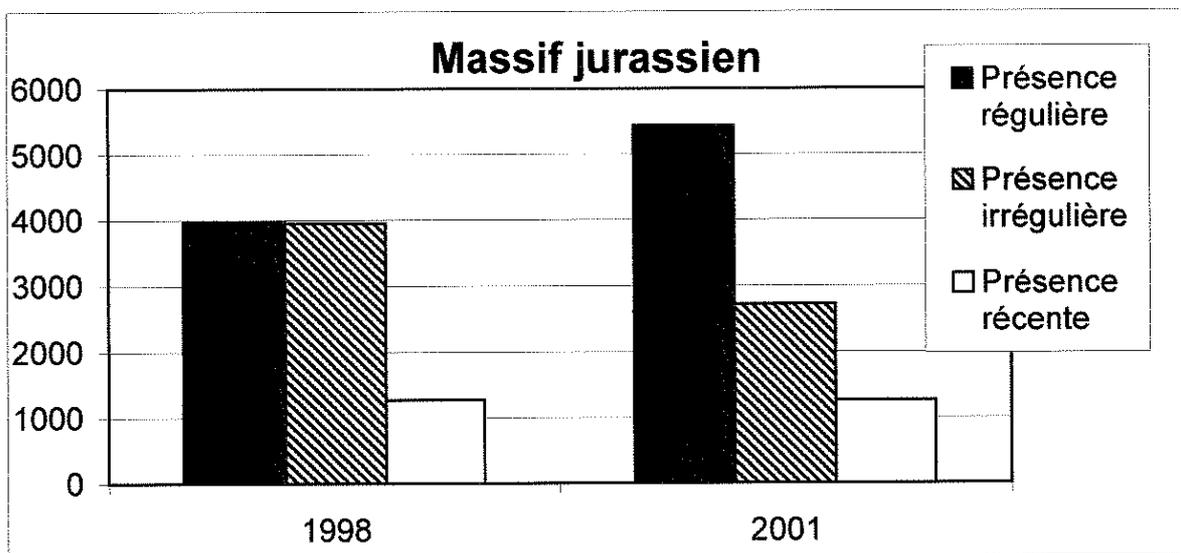
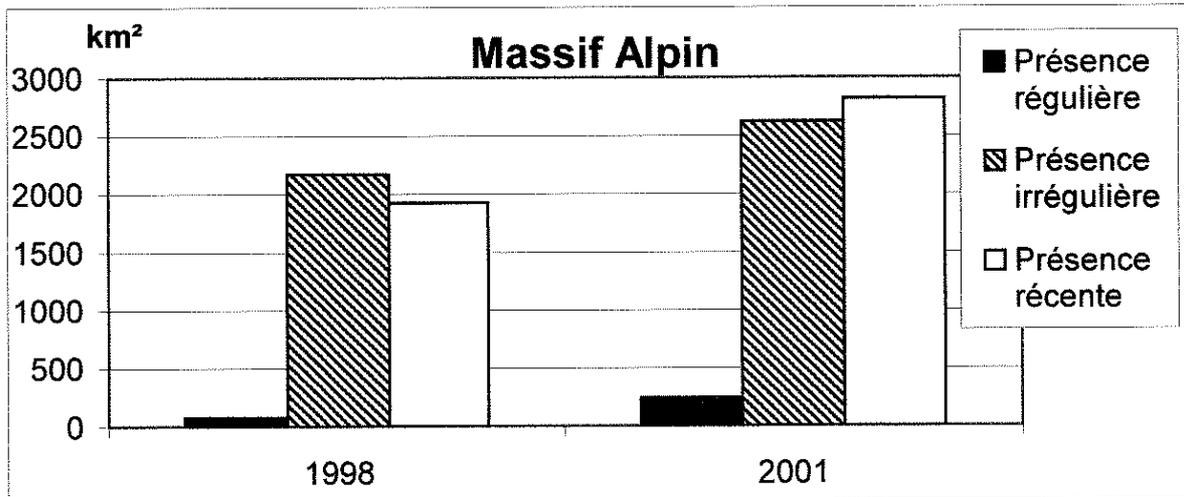


Fig 4 : Comparaison des superficie des aires de présence régulière, irrégulière et récente identifiées lors des analyses réalisées en 1998 et 2001

2001.

Cette évolution générale est due à la prédation exercée par un nombre limité de lynx. De toute évidence, elle n'a pas été directement la conséquence de l'évolution de la population de lynx dans le Massif jurassien. En effet, depuis 1990, 50 à 75% des attaques ont été constatées chaque année sur les mêmes secteurs géographiques qui représentent une superficie totale de 44 188 ha soit 5.4 % de l'aire de présence du lynx dans le Massif jurassien. Chaque foyer de concentration d'attaques est vraisemblablement due à la prédation d'un seul lynx développant un comportement d'attaques à répétition. Cela a été le cas pour le secteur n°2 en 1997 où un lynx suivi par radiopistage avait été à l'origine de la majorité des attaques. De même pour le secteur n° 4 où une femelle suivie également par radiopistage avait pu être identifiée comme étant responsable d'un grand nombre de dommages en 1998 et 1999.

Dans la grande majorité des cas, l'arrêt des attaques sur les foyers a été brutal. Deux raisons peuvent théoriquement expliquer cette évolution :

le lynx responsable de cette concentration a disparu du secteur ou il est encore présent dans le secteur mais a changé de comportement. Dans les cas documentés, la disparition d'un foyer d'attaques a toujours été liée à la disparition du lynx. Cette hypothèse ne semble néanmoins pas permettre d'expliquer l'évolution du nombre de dommages dans le secteur n° 3 où le nombre de dommages a régressé progressivement entre 1992 et 1996. Nous avons pu montrer par le passé que le territoire de différents individus se chevauchaient sur ce secteur.

En 2001, trois secteurs avec des concentrations de dommages sont notés (secteurs n° 1, 2 et 6). L'apparition d'un foyer sur le secteur n°6 était imprévisible. Depuis 1991, le nombre d'attaques dans ce secteur n'avait jamais dépassé 6 attaques.

Tableau VI : Evolution du nombre d'attaques (confirmées ou probables) de lynx sur le cheptel domestique dans 7 secteurs différents du Massif jurassien, de 1990 à 2001.

Secteur	Dépt	Communes concernées	Superficie (en ha)	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
1	1	La Burbanche, Cheigneu la B., Contrevoz, Innimond, Lompnas, Ordonnaz, St Germain les P.	8854	23	1	5	4	14	31	6	8	11	14	9	20
2	1, 39	Sonthonnax la M., Corveissiat, Gd Corent, Hautecourt R., Aromas	8431	15	10	13	19	15	4	7	39	13	12	10	18
3	39	Chatel de J., Crenans, Les Crozets, Etival, Moirans en M., Les Piards	7622	10	13	24	19	14	10	5	12	12	16	7	7
4	39	Arinthod, Cernon, Cezia, Chemilla, Onoz, Vescles	7681	1	15	4	4	6	4	5	14	25	49	66	4
5	39	Dessia, Dramelay, Lains, Montagna le T., Montrevel, St Julien, Villechantria, Ville-neuve les C.	6003	5	2	3		9	2	8	8	30	23	5	1
6	1	Ceignes, Cerdon, Challes, Labalme, Leysard, St Alban	5597	18	5	6	4	2	5	1	1	3	2	3	23
Total secteur			44188	72	46	55	50	60	56	32	82	94	116	100	73
Total Massif			821700	131	75	87	74	95	86	66	109	132	158	166	101
Total secteur / total massif (%)			5.4	55	61.3	63.2	67.6	63.2	65.1	48.5	75.2	71.2	73.4	60.2	72.3

Données ne pouvant être utilisées sans l'accord du Réseau Lynx